

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique 5224

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 5224

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

RAM RETRAITE

Date de naissance :

23/10/53

Adresse :

Residence Madine 88 Rue Rachid Lebel

Tél. : 0661 067 722

Total des frais engagés : 5 (18,70 + 91 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 16/06/2023

Nom et prénom du malade : RIAD RAMI Age: 61

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : urolithiasis

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 05/06/2023

Le : 21/06/2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/06/23				<i>[Signature]</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>[Signature]</i> Mr. BOUTIBIEN - Dr. LOUHSSINE 283, Bd. Gharbi - Casablanca Tél: 0522 98 44 14	15/06/23	529,50
	15/06/23	91,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX	
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE				MONTANTS DES SOINS
	H	25533412	21433552		
	D	00000000	00000000		
	G	00000000	00000000		
	B	35533411	11433553		
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession					DATE DU DEVIS
	H	25533412	21433552		
	D	00000000	00000000		
	G	00000000	00000000		
	B	35533411	11433553		
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS					DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION					



AKDITAL

Centre d'Urologie Oasis
مركز أمراض و جراحة المسالك البولية الواريس

Casablanca, le

15/06/2023

N^{me}

Ziane lamia

16,50 dtz

- Compresse steril (2 Boites de 10)

33

- Pharmafix ou urdoderm

25,00

- Betadine

T = 41,00

PHARMACIE BOUZOUBAA
Mr. Bouzoubaa Mouhssine
283, Bd. Ghezali Casablanca
Tél: 0522 98 44 14

Docteur Jafar ZEMRAG
CHIRURGIEN UROLOGUE
32, Rue Tahar Hocine Casablanca
Tél: 05 22 26 70 98 / 26 72 24



AKDITAL

Centre d'Urologie Oasis
مركز أمراض و جراحة المسالك البولية الوازيس

15/6/2013
Casablanca, le.....

N^{mc} Ziane lamia

27,50
27,50 S/softn gr lyoc
31,

14,60

- 2) Doliphen 1000

138,10
349,00
- 3) Lovenox 40

27,50



sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat - R.P.1-
Ain Sébaâ 20250 - Casablanca
LOVENOX 4000UI ANTI-XA/0,4ML SER B6

P.P.V. : 349DH00



Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1.
Ain Sébaâ Casablanca
Lovenox 4000Unitixia Inj b6
P.P.V. : 138,10 DH



16:0522 984414
283, Bd. Gharbi - Casablanca
Mr. Bouzoubaa
PHARMACIE BOUZOUBAA
M. Bouzoubaa et M. Louhssine
283, Bd. Gharbi - Casablanca
Tél: 0522 98 44 14
529,50

Docteur Jafar ZEN
CIN:URGENT UROLOGUE
32, Rue Idriss Bourguine lex. Galiléi
Or Ghalib - Casablanca
Tél: 0522 26 70 98 / 26 72 24